

# LE LEODEGARIEN



## BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

### sommaire

● Une équipe municipale renouvelée	2
● Bilan de la commune	2 à 5
● PNR	6
● La dynamique du Parc	7
● La coopération intercommunale	8
● Ça s'est passé à saint Léger...	9 à 12
● Sur le chemin de l'école	13 à 14
● Ça bouge à la bibliothèque	15
● Nos jeunes ont du talent...	16
● Nos moins jeunes aussi...	17
● Du côté des associations	18 à 25
> Sauvons nos arbres	18
> Saint Léger Jumelage	18
> St Léger Western	19
> La Société de Chasse	19
> Culture et Loisirs	20 à 22
> Saint-Léger Tonic	23
> Sport et Santé	23
> Usy tennis	24
> Judo Club	25
● Vie pratique	26 à 28
● Carnet	28



### Editorial du Maire



#### *Le PNR dit oui à Saint Léger en Yvelines*

*C'est officiel : Saint Léger en Yvelines fait maintenant partie du Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse.*

*Le décret a été signé par le Premier Ministre*

*François Fillon (JO du 05-11-2011).*

*Cette entrée est synonyme de reconnaissance de notre village, de son territoire, de la qualité de ses paysages et de son patrimoine naturel et architectural. Ainsi, notre commune fait désormais partie d'une entité territoriale cohérente et équilibrée, composée de 51 communes contiguës, à cheval sur deux départements, l'Essonne et les Yvelines (sur les 62 présentées).*

*Objectifs communs à ces communes : valoriser et protéger l'environnement et les patrimoines (naturels et bâtis) mais aussi encourager un développement économique, social et culturel exemplaire, à travers des valeurs communes, une identité et une culture partagées. Il s'agit de mettre en œuvre, ensemble, un projet de développement durable qui s'inscrit dans le droit fil du « Grenelle de l'Environnement ». La raison d'être du PNR est de pouvoir léguer aux générations futures un territoire préservé où il fera bon vivre... la tâche consiste donc à assurer un développement maîtrisé et harmonieux, afin de pouvoir leur garantir un cadre et une qualité de vie exceptionnels.*

*La nouvelle année s'ouvre, pour notre village, sous de bons auspices.*

*Qu'il en soit de même pour vous tous.*

*Bonne année 2012*

*Le Maire  
Jean-Pierre Ghibaudo*

## Une équipe municipale renouvelée...



Pierre-Yves **KOPPE**

**1<sup>er</sup> maire adjoint**

Chargé des affaires générales et des finances  
Vice-président du SICTOM  
Délégué à la CLETC, au SMAGER, au SEBLEH,  
à la Commission d'appels d'offres, à la CCE.

## autour du Maire



Jean-Pierre **GHIBAUDO**

Vice-Président  
de la Communauté de Communes des Etangs  
Président du SEBLEH  
Vice-président du SMAGER  
Vice-président du SMESSY  
Membre du bureau du PNR



Andrée **MARESQ**

**2<sup>eme</sup> maire adjoint**

Chargée des affaires sociales et scolaires.  
Déléguée au SEBLEH, à la Commission d'appels  
d'offres, au syndicat intercommunal de transport et  
d'équipement de la région de Rambouillet,  
à la Mission locale de Rambouillet.  
Déléguée à la CCE.



Jean-Pierre **JOLLIVE**

**3<sup>eme</sup> maire adjoint**

Chargé des travaux et de l'urbanisme.  
Chargé de la commission circulation et sécurité,  
Délégué à la Commission d'appels d'offres,  
à la commission des impôts.



Olivier **GUILLARD**

**4<sup>eme</sup> maire adjoint**

Chargé des affaires administratives,  
chargé de l'informatique,  
Délégué à la Commission d'appels d'offres,  
à la commission de délégation  
de services publics.

## et vos conseillers municipaux...



Jacqueline BAINSON



Laurent DELABARRE



Laurence GUILLOT



Evelyne JOUBERT



Jacques LE BORGNE



Martine LE MARC



François MARIE



Philippe SAINT-MARTIN

## vous présentent leur BILAN de mi-mandat

La Municipalité s'est efforcée depuis des années à maîtriser les dépenses à caractère général, permettant ainsi de conserver un niveau de taxes (taxes foncières sur le bâti et le non bâti, taxe d'habitation) inférieur à la moyenne de celui des communes de même importance.

**Sans augmentation;** elles ont permis des excédents qui ont financé en partie les investissements tout en recourant, si besoin était, à l'emprunt d'une manière modérée et à un taux très faible. En effet, le taux moyen de nos emprunts s'établit à 3.62%. Des subventions de l'Etat, de la région et du Département ont complété nos fonds propres pour nos dépenses d'investissement. Il est à noter que nos projets sont à chaque fois reconsidérés ou reportés si ces subventions n'apparaissent pas suffisantes.

Les excédents cumulés tant sur le budget communal que sur celui de l'assainissement : 877 843 euros fin 2007, 1 248 800 euros fin 2011 montrent une augmentation de nos réserves de 370 957 euros, qui nous procurent ainsi une sécurité confortable face aux incertitudes économiques et financières actuelles.

### un village bien géré

- Maintien des taxes foncières sans augmentation à un taux inférieur à celui des communes de même importance.
- Aide aux familles aux revenus modestes (quotient familial – aide aux transports – subventions pour l'apprentissage de la musique et la pratique de judo – stages de formation – aides à la recherche d'emploi...).
- Budget important alloué à l'école
- Chasse aux subventions (Conseil Général, Conseil Régional...).
- Restructuration des services techniques et administratifs afin de limiter le recours aux prestataires de service.
- Augmentation du patrimoine par l'acquisition de deux propriétés ONF

### un village bien équipé



#### l'école

- Construction de deux préaux
- Réfection de l'enrobé des cours
- Travaux d'assainissement des eaux pluviales
- Remise en conformité du réseau électrique
- Installations informatiques dans toutes les classes primaires (Tableau numérique, ordinateurs portables et fixes, aménagement de la classe CE1-CM2)
- Réfection totale des peintures et de l'isolation de 2 classes et de la salle de motricité
- Remise en état et peinture des toilettes (cour primaire)
- Maintien du nombre des classes malgré une grosse baisse d'effectifs
- Financement de classes de découverte et de sorties pédagogiques
- Distribution de prix
- Mise à disposition de deux intervenants payés par la commune (en EPS et en musique)
- Maintien du budget malgré la baisse des effectifs pour l'achat de matériel scolaire (livres, matériel pédagogique...)
- Amélioration des services périscolaires :
  - » au restaurant scolaire : changement de prestataire pour une restauration de meilleure qualité (aliments labellisés et biologiques)
  - » garderie du matin, du soir et du mercredi
  - » étude surveillée
  - » ouverture d'un centre aéré durant les vacances scolaires



#### la bibliothèque

- Installation d'animateurs qualifiés (une personne rémunérée et deux bénévoles)
- Informatisation complète de sa gestion
- Création d'un blog
- Achat régulier de livres
- Réouverture du cercle de lecture
- Création de l'heure du conte



#### l'église

- Etude de la remise en état du beffroi et de la construction d'abat-sons
- Recherche de subventions

#### le cimetière

- Remise en état
- Création d'un site cinéraire et jardin du souvenir
- Mise en place de sa gestion informatique
- Approbation d'un nouveau règlement
- Relevage des tombes en déshérence (programme sur 3 ans)

#### la poste



- Afin de maintenir le service après le départ de la poste, création d'une agence postale communale ouverte tous les matins de 9h à 12h

#### les services techniques

- Equipement en matériels
- Aménagement d'un local supplémentaire
- Création d'une aire de rangement pour les véhicules

#### le logement

- Création d'une résidence « Le pré de Nogent » comportant 9 lots à bâtir et une maison route de Houdan

#### la voirie et la sécurité

- Réfection totale de la rue de la Harpe, enfouissement des réseaux, éclairage public, aménagements pour la sécurité, pavements de toutes les entrées
- Réfection et entretien des rues et routes selon les besoins
- Remplacement de canalisations d'eau potable en plomb et installation de nouveaux compteurs
- Extension de l'éclairage public en lanternes de style



#### le maintien et le développement du commerce local et des services

- Aide à la réouverture de la supérette et à l'installation de nouveaux commerces et artisans

### un village bien préservé

- Acquisition de deux propriétés afin de garder la maîtrise des sols et proposer des terrains à bâtir
- Participation au classement de la forêt de Rambouillet en forêt de protection et au comité de pilotage du suivi
- Adhésion au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et participation à l'élaboration de sa charte
- Participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCOT) concernant 30 communes
- Politique de préservation des terres agricoles par une convention de préemption avec la SAFER
- Actions en faveur de la préservation de l'eau
  - ⊗ Etude pour la construction d'une nouvelle station d'épuration et la prolongation du réseau d'eaux usées
  - ⊗ Mise en place du SPANC dans le cadre des compétences transférées pour le diagnostic des systèmes d'assainissement autonomes et l'élaboration du schéma directeur d'assainissement
- Actions en faveur de la défense de l'environnement
  - ⊗ Contre les nuisances sonores aériennes avec l'association ACRENA
  - ⊗ Pour la préservation des espaces naturels et du caractère rural de la région par une action concentrée avec les associations de défense
  - ⊗ Actions pour le maintien de l'activité équestre au haras des Bréviaires menacé de devenir le centre évènementiel du Sud Yvelines
  - ⊗ Pour une gestion raisonnée et en concertation de la forêt par l'ONF :
    - une réunion annuelle du comité de gestion patrimoniale de la forêt domaniale organisée à Saint Léger avec les responsables de l'ONF, les élus des communes concernées par le massif forestier et les associations de défense
  - ⊗ Pour la valorisation des bio-déchets :
    - distribution gratuite de composteurs
    - collecte et traitement des déchets verts par la commune
  - ⊗ Pour la propreté du village :
    - Ramassage et balayage journaliers
    - Collecte des détritrus en forêt et sur les routes départementales par des bénévoles avec l'aide du PNR
  - ⊗ Pour l'embellissement par un programme annuel de plantation, entretien et mise en valeur des espaces verts
  - ⊗ Octroi d'une subvention au CERF (Centre d'études de Rambouillet et de sa forêt)

### un village dynamique

- Les très nombreuses associations ont un contact permanent à la Mairie qui répond à toutes les demandes : photocopies, prêt de locaux et de matériels, mise à disposition du matériel, subventions
- Aide à la création d'associations nouvelles
- Site Internet
- Informations par email et/ou distributions papier
- Nombreuses fêtes, animations, sorties (jeunes-aînés) repas, colis, père-Noël, accueil des nouveaux arrivants, feu d'artifice... avec une commission des fêtes et animations très active regroupant 20 bénévoles
- Grande réactivité de la municipalité à tous les problèmes ponctuels. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont joignables à tous moments
- Service administratif à disposition, la mairie étant ouverte 5 jours ½ par semaine.

### un village solidaire

- Aménagement et ouverture d'un centre aéré durant les vacances scolaires – Mise en place du quotient familial – participation financière de la commune
- Maintien constant du prix du repas du restaurant scolaire, de la garderie et de l'étude surveillée
- Action en faveur de l'étude de la musique et de la pratique de l'éducation physique à l'école par la prise en charge financière de deux intervenants
- Action en faveur de la pratique, par les enfants, d'un instrument de musique et du judo par des subventions aux associations
- Aide aux transports pour les étudiants
- Jeux gratuits pour les enfants (St-Jean, marché de Noël), spectacles, structure de jeux, classes de découverte prises en charge à 50% par la commune
- Stages de formation (adolescents et adultes)
- Aide aux personnes en difficulté : contributions financières ponctuelles, recherche d'emploi, accueil
- Mise à disposition d'un bureau pour l'A.D.M.R. – gestion assurée par deux bénévoles dont un Maire Adjoint
- Aide apportée aux Restos du Cœur de Rambouillet
- Parrainage d'une étudiante dans le cadre de l'association Bonne Mine



## Nos projets .....

- Mise en place du nouveau périmètre intercommunautaire après approbation du schéma départemental
- Elaboration d'un plan d'urbanisme (PLU)
- Construction d'une station d'épuration plus grande et conforme aux nouvelles prescriptions
- Rénovation totale de la rue Octave Allaire
- Vente des parcelles de la résidence du Pré de Nogent (3)
- Vente de 2 maisons, sur une parcelle ONF route de Houdan et au Pré de Nogent (1 et 2)
- Finalisation du projet de restauration du beffroi de l'église
- Finalisation du SCOT
- Remise en état du mur du cimetière, reprise des tombes en déshérence, restructuration de la partie la plus ancienne du cimetière, aménagements divers.
- Rénovation de l'agence postale communale
- Remise en état de la bibliothèque (électricité, peinture, toilettes)
- Réfection des peintures des salles de classe
- Création d'un chemin piétonnier depuis la Mare Gautier
- Acquisition d'une balayeuse pour l'entretien des rues et routes
- Acquisition d'un radar pédagogique

*Vous venez de recevoir  
votre avis de taxe d'habitation  
pour l'année 2011.*

Elle présente une nouveauté par rapport à celle de l'année précédente.

En effet, dans le **cadre intitulé : taxe d'habitation-détail du calcul des cotisations**, vous pouvez constater la disparition de la taxe due au Département ; elle est transférée depuis 2011 dans le cadre de la suppression de la taxe professionnelle, à la Communauté de Communes des Etangs dont Saint-Léger est membre.

En définitif il n'y a pas création d'une nouvelle taxe, mais simplement un transfert de taxe.

Par ailleurs, vous pourrez constater que le Conseil Municipal a décidé de maintenir inchangé pour Saint Léger le taux de taxe à 7.24% comme en 2009 et 2010 et cela malgré des pressions financières de plus en plus fortes. Il en est de même pour la taxe foncière.



## La charte, politique du Parc jusqu'en 2023



Le Parc est régi par une charte élaborée dans la concertation depuis de nombreux mois avec les différents acteurs du territoire dont la commune de Saint-Léger, représentée par son Maire, Jean-Pierre Ghibaudo.

La charte fixe les lignes directrices concernant la protection et le développement pour les 12 années à venir. Son objectif est d'apporter une vision globale permettant aux acteurs de mener une action cohérente et coordonnée.

Ses orientations sont classées en 5 axes, eux-mêmes déclinés en 20 objectifs stratégiques et 40 objectifs opérationnels.

### Exemples

#### 1/ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

**Objectif :** restaurer et préserver la trame verte et paysagère

Bosquets, haies, alignements d'arbres, prairies, friches, clairières... constituent un maillage d'espaces naturels à restaurer et préserver dans le but de renforcer la continuité écologique des paysages. Cette action doit s'appuyer au préalable sur un diagnostic de l'existant qui fera ensuite l'objet d'un plan « paysage et biodiversité » à l'échelle du Parc et sera pris en compte dans les documents d'urbanisme.

#### 2/ Être responsable face au changement climatique

**Objectif :** accompagner les particuliers vers la maîtrise de leurs consommations énergétiques

Les équipes du Parc ont vocation à sensibiliser le public sur ces questions et à faciliter les travaux permettant d'améliorer le bilan énergétique des bâtiments anciens. Par exemple, elles fournissent un appui technique pour l'élaboration de diagnostic thermique en privilégiant une approche environnementale globale.

#### 3/ Valoriser l'héritage culturel et paysager

**Objectif :** améliorer la connaissance culturelle

Pour réaliser un inventaire, le Parc mène une démarche participative et mobilise les habitants et les scolaires qui sont les mieux placés pour faire connaître la valeur ou l'originalité de « leurs » patrimoines bâtis.

#### 4/ Favoriser un développement économique et social innovant et durable

**Objectif :** améliorer l'attractivité économique

Il s'agit de favoriser les conditions d'accueil et de développement des entreprises et des salariés. Le Parc peut participer à l'amélioration de l'environnement des entreprises ou valoriser leurs efforts en matière de développement durable.

#### 5/ Être innovant ensemble

**Objectif :** proposer une offre éducative

Les habitants doivent, à terme, s'approprier ce territoire et cette culture du développement durable. Le Parc a pour mission de structurer et proposer des actions éducatives dans ce sens-là.

## Identité d'un territoire

Saint Léger entre dans un PNR élargi de 21 à 51 communes. Il se définit par différentes entités paysagères : la vallée de l'Yvette, le plateau de Limours, les versants de la Rémarde, la petite Beauce, la forêt de Rambouillet, le vallon du Drouais, les plaines de Houdan et de Jouars. Ce sont autant de facettes d'un territoire à dominante rurale situé aux frontières de la Beauce et de l'Hurepoix, réputé pour son intérêt naturel et patrimonial. La richesse du territoire réside dans ses espaces et ses espèces remarquables : 71% de la flore francilienne est présente dans ce parc. En savoir plus : [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)

51 communes sur 2 départements (78 et 91)

109 000 habitants dans le PNR

63 000 hectares de superficie

## Quelle empreinte écologique pour le Parc ?

L'empreinte écologique mesure la consommation humaine en ressources naturelles. C'est un outil qui calcule la pression exercée par l'homme sur la nature. Le Parc et l'Université de Versailles/Saint-Quentin ont signé une convention pour la réalisation du calcul de cette empreinte écologique, à l'échelle du PNR ;

Ce travail scientifique d'une durée de trois ans est conduit dans le cadre d'une thèse de doctorat et consiste à prendre en compte et traiter différents paramètres, tels que le trafic de véhicules, les rejets de l'industrie, des ménages... A l'issue de ces recherches, des indicateurs fiables permettront de cerner l'impact des habitants du PNR sur leur territoire.



## Le guide de l'éco-jardin édité par le PNR (2<sup>e</sup> édition) est paru.

Il est disponible au prix de 5 euros à la Maison du Parc au Château de la Madeleine (situé sur la commune de Chevreuse dans le département des Yvelines 78).

## La dynamique Parc

Déjà en marche à Saint-Léger...



**La propreté du village,  
c'est aussi une préoccupation de tous,  
tous les jours.**



### Nettoyage de printemps

Record battu !

21 communes ont participé en 2011, avec l'équipe du PARC, au nettoyage des sentiers, routes et forêt. Près de 900 bénévoles se sont retrouvés pour ramasser un volume de déchets impressionnant, 100m<sup>3</sup> ont été collectés au total et ont pu être déposés dans les déchetteries, avec

l'aide des syndicats de collecte et de tri (SICTOM, SIM, SIEDD, SITREVA) et la mobilisation des communes, des services techniques et des bénévoles de la Commission des Fêtes de Saint Léger.

Des animations sur le recyclage ont été organisées en amont dans toutes les écoles des communes participantes.

Une opération fédératrice, conviviale et efficace qui sera renouvelée le 24 mars prochain.

Nous comptons sur vous tous !

Evelyne Briquet, *Conseillère Municipale*

*A tous les Léodégariens qui liront ces quelques lignes  
Je veux par le présent faire appel à leur civisme.  
Que penseriez-vous d'un agréable paysage  
Entaché çà et là par des dépôts sauvages.  
D'une poubelle qui traîne au fil des semaines  
Attendant je ne sais quoi  
Qu'un promeneur en mal de campagne  
A cette vision s'exclame  
C'est très joli, mais quel dommage  
D'un site si beau, faire outrage.  
La nature est belle, respectons la  
Pour nous-mêmes et j'en fais foi.  
D'un simple geste, infime soit-il  
De la préserver, est-ce si futile.  
Et si par hasard, au détour d'une rue, d'un chemin  
Vous croisez un de ces dépôts si vilains  
N'ayez de cesse de penser à nos hôtes  
Qui pourraient avoir de notre village  
Une vision toute autre.*

*J-M Cottini*

# La coopération intercommunale...

## CCE et CCPFY, vers la fusion.

Conformément à la volonté gouvernementale et à la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, Mr le Préfet des Yvelines a présenté le 26 avril 2011 à la Commission Départementale, (CDCI) mise en place spécialement à cet effet, le projet de schéma départemental de coopération intercommunale des Yvelines.

### Comment se traduit-il pour Saint-léger ?

Comme le montre la carte, le projet qui concerne notre commune consiste en une extension et un regroupement de la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline (CCPFY) et de notre Communauté de Communes des Etangs (CCE). Cette dernière créée en 2004 compte 5 communes : les Essarts-Le-Roi, Le Perray-en-Yvelines, Auffargis, Les Bréviaires et Saint-Léger en Yvelines pour 18 000 habitants.

La cohérence induite par le massif forestier, facteur d'identité, le lien créé par la RN10 et par l'axe ferré structuré par les quatre gares de Gazeran, Rambouillet, Le Perray et Les Es-

sarts, l'attractivité de Rambouillet expliquent des modes de fonctionnement, des enjeux partagés, et ont conduit Mr le Préfet à proposer ce rapprochement des deux communautés de communes.

L'appartenance à une même composante paysagère, géographique et d'usages oriente également le rattachement d'autres communes.

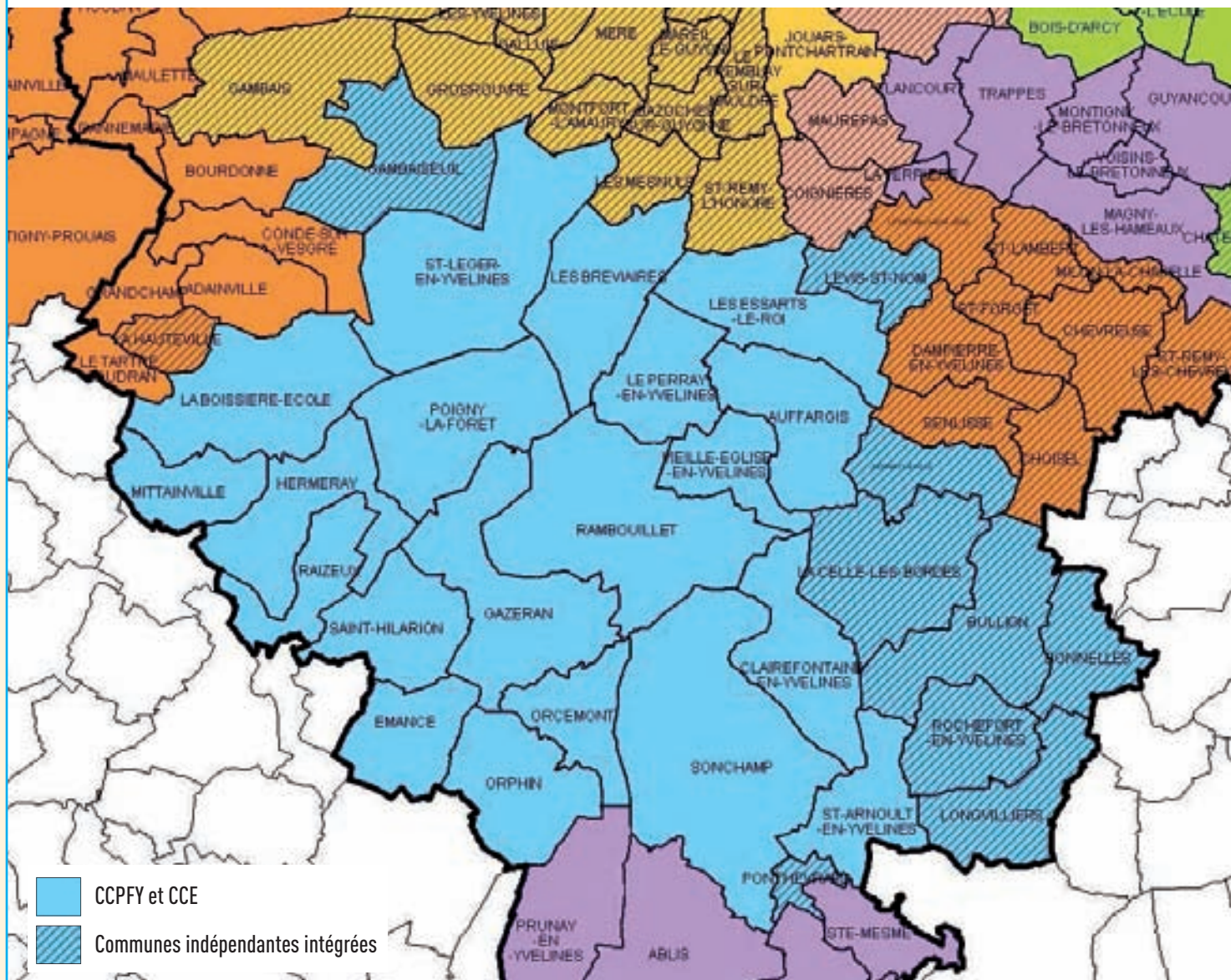
La fusion des deux Communautés de Communes ainsi que le rapprochement de communes limitrophes doivent permettre de composer un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) structurant et dynamique. C'est pourquoi la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a émis à l'unanimité le 26 décembre dernier un avis favorable au projet du schéma départemental.

Une première étape vient d'être franchie.

Il reste, et non des moindres, le délicat travail de sa mise en œuvre opérationnelle.



## Les Communautés de Communes de Plaines et Forêts d'Yveline et des Etangs



# Ça s'est passé à Saint Léger... en 2011



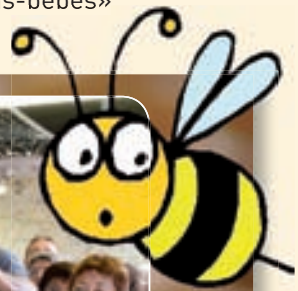
En mai, La Forestière, l'incontournable événement sportif de Saint-Léger

Loto de l'association paroissiale, au profit de la restauration du beffroi de l'église.



les pompiers reçoivent les petits de «Mamans-bébés»

## Inauguration de la miellerie



...suite | Ça s'est passé à Saint Léger

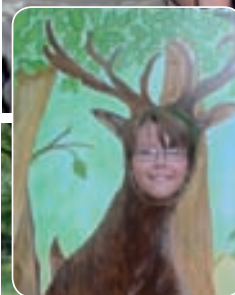


une prise étonnante par son poids, à la journée de pêche du mois de mai.

Nos amis britanniques ont été reçus cette année par leurs hôtes. En 2012, ce sera au tour des léodégariens de traverser le channel !



Au centre aéré, visites, divertissements, travaux en tous genres et beaucoup d'éclats de rire !



Les élèves de l'école ont couru autour de la mare Gautier au profit de l'association ELA.

**Le 13 juillet** a donné lieu à de grandes réjouissances, après un feu d'artifice exceptionnel dû au talent de messieurs Gautier et Bouillot.



**La rentrée** des classes est toujours un événement pour grands et petits.



**En septembre**

Le voyage cette année a conduit **les aînés** à Chartres pour les illuminations de la ville après la visite du musée du vitrail.



**Au forum des associations...**



## ...suite | Ça s'est passé à Saint Léger

### en octobre le dîner paroissial

réunissait 80 convives autour des pères Gérard et François.



## A la fête de la châtaigne

aux «Oiseaux» avec «Culture et loisirs»



## Cérémonie du souvenir du 11 novembre :

Apéritif, remise de diplômes du travail et déjeuner au Chêne Pendragon



## En janvier 2012,

l'accueil des nouveaux arrivants et la traditionnelle galette des rois, occasion de souhaiter chaleureusement la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi Saint-Léger pour réaliser leur projet de vie. Occasion également d'offrir un cadeau aux bébés nés dans l'année.



## Sur le chemin de l'école...

### L'école, objet de toutes les attentions



#### pour maintenir un nombre suffisant d'enseignants

L'action de la municipalité durant plusieurs mois alliée à la bienveillante compréhension de l'Education Nationale ont permis à l'école de conserver sa sixième classe et par là un nombre suffisant d'enseignants malgré la baisse des effectifs.

Aussi, la Mairie reste-t-elle très vigilante pour la prochaine rentrée et accueille avec satisfaction l'installation de jeunes couples et de familles nombreuses.

#### pour donner aux enfants de bonnes conditions d'accueil et de travail

Alors que ceux-ci profitaient pleinement de leurs vacances d'été, les services techniques et artisans travaillaient et préparaient l'école à accueillir les élèves dans de bonnes conditions : réalisation de tous les petits travaux intérieurs, toilettes filles et garçons entièrement rénovées, entretien et réparations diverses à l'extérieur, enlèvement des matériels usagés ou obsolètes.

#### pour doter l'école de moyens modernes

Ayant pour souci de moderniser l'école, la mairie a engagé ces dernières années le renouvellement du parc informatique et le déploiement du réseau dans les classes. Dans cette dynamique, elle a aussi installé des dispositifs



nouveaux à l'école tels qu'un copieur en réseau ou un tableau numérique interactif (TNI).

L'architecture déployée respecte le cahier des charges «école numérique rurale» proposé par l'Education Nationale et intègre aussi des fonctionnalités supplémentaires (tels que des postes informatiques fixes). Le but visé est la généralisation de l'accès aux ressources numériques dans l'école.

Aujourd'hui, toutes les classes sont pré-câblées.

Elles sont toutes dotées d'ordinateurs à partir du CP et il est prévu de généraliser rapidement l'acheminement d'internet dans les locaux (actuellement 6 salles sur 8 disposent d'un ou plusieurs points d'accès).

Ainsi, la Mairie soutient-elle activement le développement des usages utilisant les TICE à l'école. Ces dispositions facilitent l'appropriation de l'informatique et de l'internet dans le cadre pédagogique, le «B2I» étant désormais au programme du primaire.

Olivier Guillard, *maire-adjoint*

## ...suite | Sur le chemin de l'école...

pour assurer des services péri-scolaires de qualité

La restauration scolaire concilie circuits courts, qualité nutritionnelle et contraintes financières. Depuis la rentrée 2011, elle a été confiée à une société familiale de Rambouillet, Yvelines-Restoration qui propose des assiettes variées et pleines de saveurs dans le respect des produits (labellisés, non reconstitués) et avec un apport biologique. La cuisine du monde ou du terroir est également proposée aux enfants afin de leur ouvrir des horizons culinaires plus vastes.

*Un grand merci à Véronique et Jocelyne au service des enfants depuis tant d'années.*



Spectacle de Noël offert aux enfants du centre aéré et du village par la CCE



**Le centre aéré** qui a ouvert ses portes dans les locaux scolaires au mois de juillet dernier a été délégué à l'IFAC (institut de formation, d'animation et de conseil). Il accueille maintenant de 15 à 20 enfants durant toutes les vacances scolaires à raison d'une semaine en juillet, août, novembre, décembre, février et avril de 7h à 19h. La restauration est assurée par la société Yvelines-Restoration.



Le concours du lâcher de ballons de la Saint-Jean a été remporté par **Grégory Sanson**. Son ballon a été retrouvé le 16 juillet perché dans un arbre à la Croix en Touraine (37). Bravo à notre heureux gagnant.



## ...ça bouge à la bibliothèque

### L'Heure du Conte



L'heure du conte initiée en décembre de l'année dernière, a déménagé, et c'est désormais la bibliothèque qui se déplace avec son décor à la Garderie de l'école. Elle y rencontre les enfants qui se préparent à sa visite depuis le matin, et les habitués de l'année dernière sont les bienvenus, sous la garde bienveillante d'un parent.

L'heure du Conte a lieu de 16h00 à 17h00, le premier mercredi de chaque mois. Elle s'adresse aux enfants de 4 à 9 ans. Le nombre de places étant limité, il est recommandé d'y inscrire les enfants aux heures d'ouverture de la bibliothèque, ou par courriel à [stleger-bibliotheque@orange.fr](mailto:stleger-bibliotheque@orange.fr)

**D'AUTRES ANIMATIONS SONT À L'ÉTUDE POUR 2012. L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS INVITE À VENIR LA SOUTENIR DANS CETTE NOUVELLE DYNAMIQUE.**

*petit rappel*



La bibliothèque Municipale de Saint Léger en Yvelines met à votre disposition plus de 3000 ouvrages pour adultes et enfants. Elle est ouverte à tous, moyennant une cotisation annuelle de 16 euros par famille.

L'adresse : 6, Place de la Mairie (porte à droite du perron de la Mairie)

78610 Saint Léger en Yvelines - E-mail : [stleger-bibliotheque@orange.fr](mailto:stleger-bibliotheque@orange.fr)

#### Les horaires d'ouverture :

Mercredi	de 15 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 16 h 30 à 18 h 00
Samedi	de 09 h 00 à 12 h 00

### Un cercle de Lecture

Le cercle de lecture a réouvert aux premiers jours d'octobre et le groupe, constitué d'une quinzaine d'hommes et femmes, se réunit un soir par mois à la bibliothèque pour échanger sur ses lectures. Après avoir partagé ses coups de cœur de l'été, le groupe s'est retrouvé en octobre sur le thème du roman historique, et en novembre pour débattre des biographies. La réunion de décembre a fait la part belle aux polars, et la soirée a réservé quelques surprises...

Le Cercle de Lecture est ouvert à tous. Il se réunit à la bibliothèque le 1er vendredi du mois de 20h00 à 22h00, 6 place de la Mairie, porte à droite du perron de la Mairie.

Un blog institutionnel a été créé pour la bibliothèque. Il est accessible au public depuis décembre. Toutes les activités de la bibliothèque y sont relatées, et les nouvelles collections présentées au fur et à mesure de leur acquisition. Vous êtes invités à le visiter à l'adresse <http://saint-leger-bibliotheque.over-blog.com>

<http://saint-leger-bibliotheque.over-blog.com>

### La bibliothèque dévoile son blog

#### UN BLOG POURQUOI ?

Pour suivre au fil des semaines les animations qu'elle organise, avoir un aperçu des livres qui y sont présentés,

Le Cercle de Lecture

L'Heure du Conte

découvrir les coups de cœur de ses lecteurs,  
s'informer de ses dernières acquisitions,  
retrouver ses meilleures adresses sur le net,  
connaître le quotidien d'une bibliothèque municipale.

# Il fait gagner le titre mondial à l'équipe de France de pêche



## et quel talent !

A seulement 21 ans, Baptiste Courtellemont (à droite) est surdoué. Son domaine à lui, c'est la pêche. Le jeune Baptiste s'est imposé le 7 septembre 2011 avec l'équipe de France de pêche au Championnat du monde de la discipline qui se tenait en Italie, à Cacinia près de Florence. Sa performance dans l'épreuve de la pêche au coup a largement contribué à faire s'imposer la France, devant la Pologne et l'Angleterre. En une seule manche, le jeune homme a attrapé pas moins de 23 kg de poisson, un exploit.

THÉÂTRE DU MARAIS  
RÉSERVATIONS // 01 45 44 88 42



Les Caprices de Marianne  
d'Alfred de Musset

DU 4 JANVIER AU 31 MARS 2012  
DU MERCREDI AU SAMEDI

## Cyrielle Docquincourt,

comédienne, a «attrapé» le virus du théâtre avec Valérie de «Culture et loisirs». Sa passion ne l'a pas lâchée et la conduit sur les planches du théâtre du Marais du 4 janvier au 31 mars.

### Les Caprices de Marianne

Mise en scène Emilien Benoît  
Assistée de Léa Dauvergne

Du 4 janvier  
Au 31 mars 2012

La pièce met en scène deux ivrognes.  
L'un, Coste, ivre d'amour pour Marianne, jeune femme inaccessible !  
L'autre, Octave, ivre de vin. Deux ivresses - chacune révélatrice d'une facette de Musset - où se perdent ses personnages, pour embellir une réalité trop triste, trop fade, pour se bercer d'illusions. Tout en sachant pourtant qu'il ne s'agit que de mirages.  
C'est à un mirage semblable que nous vous convions.  
Apportons notre touche personnelle aux paroles de Coste :  
« Comme la réalité le théâtre n'est qu'une ombre.  
Appelons imagination ou folie ce qui la divinie. »  
Nous espérons, par cette pièce,  
vous insuffler ne serait-ce qu'une brise de folie.

Avec:  
Alexis Ballesteros  
Simon Bismuth  
Laura de Bochevalier  
Cyrielle Docquincourt  
Olivier Duverger-Yazbeck  
Clément Magre  
Raphaël Moctais  
Marie-France Roland

Théâtre du Marais  
37 rue Volva 75003 Paris  
réservations 01.45.44.88.42

www.theatre-du-marais.com

metro : République ( ligne 3, 8,  
9, 11 )  
Temple ( ligne 5 )  
Arts et métiers ( ligne  
3, 11 )

Du mercredi  
Au samedi à 21h15

Plein tarif : 20 €  
Tarif réduit : ( abonnés et étudiants de - de 26 ans ) 14 €

### Être ou Avoir

Lorsque l'enfant grandit, l'adolescent bouillant,  
Turbulent et rebelle, n'a plus d'autre faim que d'  
ÊTRE,  
Si belle et tant aimée, toujours plus fort et grand,  
Gagner sa liberté, vivre en indépendant,  
Puis, l'âge adulte est là, aux envies magnifiques,  
Eveillant l'appétit, à pleines dents croquer,  
AVOIR,  
Tous ces biens matériels, luxueux et narcissiques,  
Objets de dernière mode, gadgets technologiques,



Alors, vient l'âge mur, quand le corps ahané,  
Est un fardeau pour l'âme, reste encore le désir d'  
ÊTRE,  
Écouté des plus jeunes, reconnu des aînés,  
Se sentir désirée, et vivre en passionnée,  
Enfin voici, le crépuscule de l'existence,  
Un bilan mitigé, nous invite à penser,  
Ni ÊTRE, ni AVOIR,  
Simplement s'en aller, sans rancœur ni souffrance,  
Sans une once de haine, pour ce monde si cruel,  
Sans oubli du bonheur, et des moments d'amour,  
Qui ont pansé nos peines, et nos coups pour toujours,  
Oubliées, ces hormones qui nous ont gouvernés,  
Cet ego aveuglant, qui nous a gangrenés,  
Pour nos vingt-et-un grammes, d'âme-souffle éternels.

Ab imo pectore, Serge Larroque



**Christian Delpierre**, jeune retraité, peint sur plumes naturelles depuis 4 ans. Il peint sur toutes les plumes avec de la peinture acrylique, à main levée, sans aucun tracé préalable, avec un pinceau triple 0, de l'épaisseur de 2 cheveux ! Passionné de nature, il peint surtout oiseaux et animaux de nos forêts : sangliers, brocards, cerfs, grives...



## Du côté des associations

### Vivre Ensemble, ah bon ?

« Mais comment faites-vous pour avoir autant d'associations et d'activités dans un village de 1500 habitants ? » .

Cette interrogation, combien de fois l'avons-nous entendue ? Combien de fois avons-nous tenté une réponse ? Avancé un argument, trouvé quelque chose, quoi... avant de nous poser nous-mêmes la question ? ! C'est vrai, pourquoi les gens de Saint Léger ne restent-ils pas chez eux, au lieu de passer leur temps à porter des chaises, bouger des tables, monter sur scène, chanter, danser, courir, coudre, ou jouer à maman-bébé ? Mystère. L'air de la campagne, peut-être. Ou l'appel de la forêt. Ou encore le chant de la Vesgre...

A moins que... -non c'est trop bête- à moins que les gens de Saint Léger aient envie de faire des choses ensemble, de partager, d'aller vers les autres... de Vivre Ensemble. En 2012 ? Vous n'y pensez pas cher ami. C'est vrai vous avez raison, on n'y pense pas, on le fait. Et ça, c'est rare dans un village de 1500 habitants. Continuons à le faire, continuons à être rares ! Continuons à vivre ensemble !

Philippe Grand

#### Comité de soutien

Jean Rochefort, *comédien*,  
Jean-Marie Rouart, *écrivain-académicien*,  
Mme François Pinault, *propriétaire en forêt de Rambouillet*,  
Didier Van Cauwelaert, *écrivain et prix Goncourt (travaillant au Mesle)*,  
Daniel Vallauri, *WWF, ingénieur forestier spécialiste de la biodiversité*,  
Diane de Chaisemartin, *propriétaire en forêt de Rambouillet*,  
et de nombreux autres en perspective...



### Ensemble, sauvons nos arbres !

Notre forêt de Rambouillet est l'une des plus belles de France. D'une richesse biologique et paysagère inestimable, elle a longtemps bénéficié d'une gestion forestière équilibrée. Or, comme dans d'autres massifs franciliens, cet équilibre est menacé : la rentabilité à court terme tend à primer sur la gestion durable.

Face à l'ampleur des prélèvements effectués, à la nature des coupes réalisées, une poignée de Léodégariens a créé voici maintenant 3 ans «Sauvons nos Arbres», une association loi 1901 apolitique et indépendante. Objectif : alerter sur la gravité de la situation et chercher avec les autorités compétentes des solutions destinées à préserver notre massif en tant que patrimoine et espace naturel multifonctionnel : environnemental, social, historique, cynégétique, culturel, loisir, et ... sylvicole.

«Sauvons nos Arbres» compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents ; l'association est écoutée au plus haut niveau, des premiers résultats sont obtenus. Cependant nous avons besoin du soutien de tous : plus nous serons nombreux, plus nous pourrons influencer sur le plan d'aménagement de la forêt 2005-2025 et faire que gestion forestière et filière bois cohabitent de façon raisonnée.

**Rejoignez-nous ! Rendez-vous sur [www.sauvonsnosarbres.org](http://www.sauvonsnosarbres.org)**



### Association St Léger Jumelage



« Prendre un anglais par la main...  
...pour lui montrer tous nos Coins, lui faire aimer nos grands vins, et l'emmener très loin... »

C'est ce qu'ont chanté en chœur les membres de Saint Léger Jumelage et ceux de

Twinning Association lors de la visite de nos amis britanniques les 27, 28, et 29 mai dernier.

Trois jours d'amitié, de balade et de découverte, du Château de Blois au Parc de Chambord, en passant par Paris, la Seine et la Place du Tertre... « We love Montmâââââtre » s'exclamaient les représentants de sa Gracieuse Majesté à la fin de ce séjour mené de main de maître(sse) par Marie-Claude Vérardo, présidente de l'association léodégarienne, association qui fêtera ses vingt ans en 2012.



Pour tous renseignements sur l'association Saint Léger Jumelage



Et c'est au son des cornemuses d'un bagad venu de Rambouillet que chacun fit la promesse de se revoir en mai prochain. La coutume veut en effet qu'à tour de rôle les membres des deux associations traversent le Channel pour se retrouver en terre française ou anglaise. Avis aux amateurs, rejoignez Saint Léger Jumelage, et venez fêter avec nous les 20 ans de l'association lors du dîner ouvert à tous le samedi 24 mars 2012. And Vive l'amitié franco britannique !

Sans oublier l'amitié italo française que l'on a une fois de plus, fort appréciée lors de notre voyage à Marliana, courant septembre.

Nos hôtes nous ont fait connaître la très belle ville d'Arezzo où Roberto Begnini a tourné une partie de son chef d'œuvre « la Vita è Bella ». Bien sûr le séjour ne s'est pas limité à visiter ce beau village : Florence, la vallée du Chianti, Pistoia, Viareggio ...il sole e la pasta étaient, comme d'habitude, au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous.

La girouette offerte par l'association Saint Léger Jumelage, le Maire, Jean-Pierre Ghibaud et son Conseil Municipal, a fait forte impression auprès de nos amis «Marlianesi» et elle saura leur montrer, soyons en sûrs, le chemin pour venir nous rendre visite en septembre 2012.



...e, vous pouvez contacter Marie-Claude Vérardo au 01 34 86 34 90



Notre Association entame sa 4<sup>ème</sup> saison.

Elle accueille tous ceux qui aiment la danse et plus particulièrement sur des airs de musiques COUNTRY. Même si nous ne nous interdisons pas d'autres rythmes (rumba, slow, rock, tango, valse, etc....)

Contrairement à la danse dite « de salon », il n'est pas nécessaire d'être deux pour pratiquer « la line dance », mais les couples sont les bienvenus.

Nos 45 adhérents vous garantissent une atmosphère chaleureuse.

**Nous vous attendons POUR UN ESSAI, tous les mercredis à la Maison de village de 19h à 20h30.**

Vous y découvrirez ce que sont les qualités de la COUNTRY, l'amitié, le partage et la convivialité.

Venez nous rejoindre sur notre site :

[www.slywestern.magix.net/website](http://www.slywestern.magix.net/website)

Christine, notre Présidente, se tient à votre disposition au 06.07.79.03.53



## La Société de Chasse de Saint-Léger en Yvelines vous informe :

**Les dates de chasse sur le territoire de la commune sont :**

Du 25 septembre 2011 au 31 octobre 2011 de 9h à 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre 2011 au 15 janvier 2012 de 9h à 17h

Du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 28 février 2012 de 9h à 18h

Les jours de chasse sont les dimanches et les jours fériés. Des panneaux disposés sur le territoire en rappellent les dates.

### Prudence... Prudence...

Toute l'année et surtout en période hivernale il est recommandé de faire attention sur la route, car cette année encore, il a été recensé énormément de collisions avec les animaux (sangliers, chevreuils et cervidés).

Si vous avez des dégâts causés par des fouines, blaireaux, renards et autres nuisibles, n'hésitez pas à contacter Monsieur François Marie au 01 34 86 30 99 ainsi que pour tout autre renseignement complémentaire.

### Chasse Propre

La Société de Chasse de Saint Léger en Yvelines procède chaque année à la collecte de douilles des cartouches sur l'ensemble du territoire de la Ficevy.

Pour l'année 2010-2011, le total de la collecte des douilles vides s'est élevé à 40m<sup>3</sup>. A nous, chasseurs, de continuer dans ce sens pour laisser les lieux de notre loisir propre.

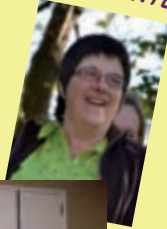
Le Président François MARIE

# Culture et Loisirs

Sandrine **LEBRUN**



Dominique **MARTEAU**



Frans-Yves **MARESCOT**



Hélène **GOUIN**



Petites Mains



Maman-bébés



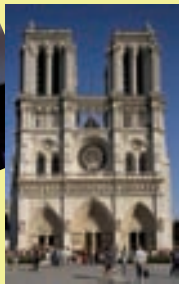
Peinture Décorative



Happy-culture



Dolly **DERON**



Les Jeudis du Patrimoine

## Culture et Loisirs

# Saison 2011

Marie-Pierre **ALLOUCHE**

Couture



Claude **LANEYRIE**



Rumeurs des Jardins



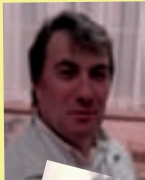
Denis et Evelyne **GRASSIN**

Valérie **LEDUC**



Compagnie du vendredi

Bruno **RESTEGHINI**



Philippe **GRAND**

Italien



Marie-Claude **VERARDO**

Patricia **MARESCOT** Marie-Françoise **SELLA**

Conversation Anglaise



Helen **LHULLIER**

Serge **WOJCIEKOWSKI**

Alain **BOEHRINGER**



Oenologie



Marie-Noëlle **GRAUDEMOURGE**



Chorale



### BUREAU:

Sandrine **LE BORGNE** 01 34 86 38 67

Sandrine **LEBRUN** 01 34 86 36 50 - Pierre **ACCORSINI** 01 34 86 33 81 - Christiane **LAPEYRE** 01 34 86 32 25 - Monique **VITTCOQ** 01 34 86 32 81

## Dîner Miel 2010



Culture et Loisirs a aussi la volonté de sensibiliser et de participer à la protection de l'environnement au travers de ses deux activités : Rumeurs des Jardins et Happy-culture.

Grâce à Rumeurs des Jardins, animée par Evelyne, Danièle et Denis, les désespérés du terrain vague, peuvent apprendre (ou ré-apprendre) le B·A·BA du parfait jardinier et les plus avertis, découvrir les techniques pointues comme la greffe d'arbres fruitiers ou la taille d'arbustes... Tout ceci ponctué de visites de jardins et en mettant l'accent sur les astuces pour utiliser des produits naturels et limiter la consommation d'eau. Les artistes, eux, peuvent laisser libre court à leur créativité grâce à l'art floral.

### inauguration



### miellerie

Au travers d'Happy-culture, le miel de Saint-Léger commence à avoir une renommée ... régionale ! C'est en 2009, après avoir suivi une formation, qu'un passionné de notre village, Frans-Yves, fonde avec ses amis, Alain, Albert et Hubert, l'activité Happy-culture. Elle se développe peu à peu grâce à son rucher-école, ses interventions dans des écoles et en déposant des ruches dans les jardins de particuliers. Avec un local, confié par la mairie, une miellerie voit le jour. Forts d'une subvention municipale, les bénévoles viennent en nombre participer à une installation conforme aux normes d'extraction. Nos Happy-culteurs dépensent leur énergie sans compter et si vous êtes vigilants, vous remarquerez que leurs petites chéries (les abeilles bien sûr!) reviennent en force dans notre village.

Pour contribuer à financer leurs projets, les deux activités s'associent lors de différentes manifestations. Un mot d'ordre : sensibiliser en s'amusant. Ainsi, certains d'entre vous ont pu apprécier le « Dîner miel » fin 2010 et la fête de la Châtaigne en septembre 2011.

La chaleureuse ambiance qui régnait pendant ces deux événements a été la plus belle des récompenses aux efforts fournis par nos adhérents enthousiastes !

### -fête de la Châtaigne 2011-



CL



# Bourse aux Jouets Marché de Noël



Certains évènements n'ont plus besoin d'être présentés dans le village. La Bourse aux Jouets et le Marché de Noël en font partie.

Le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, ils sont là, fidèles au rendez-vous, pour vous permettre de vendre ou d'acheter des jouets le samedi et de faire vos emplettes de Noël le dimanche.



Les artisans se pressent pour venir exposer leurs créations (bijoux, poterie, verrerie, ...) et leurs savoir-faire (confitures, miel, champagne, foie gras, ...). Certains réservent un emplacement dès le mois d'août et nous ont même susurré dans l'oreille que notre marché de Noël est le plus convivial de la région (mais chut ! ...).

Or tout ceci ne peut avoir lieu sans l'organisation hors pair de Marie-Claude VERARDO qui, véritable chef d'orchestre, dirige depuis 10 ans son armée de bénévoles d'une main de maître. Car il y a aussi un évènement à ne pas manquer, que seuls les initiés connaissent: c'est la transformation le samedi soir de la maison du village pour accueillir la soixantaine d'exposants. Et là, on repère les novices, l'œil hagard, qui assistent à la valse des tables, chaises, tréteaux, grilles, ..., autour de Marie-Claude munie de son plan – son plan avec des Post-It les 1<sup>ères</sup> années puis informatique (merci René). Chaque petit nouveau y va de son conseil. Les vétérans, eux, savent qu'il faut obéir sans réfléchir et que tout finira par se mettre en place, ... tard dans la soirée.

Alors, pour ceux que l'aventure tente, rendez-vous l'an prochain, nous avons toujours besoin de bonnes volontés !



## Saint Léger Tonic.

L'année 2010-2011 s'est achevée au mois de juin, par le succès de la « journée gala ».



**SAINT-LEGER  
TONIC**



Nous avons suivi l'exemple des années précédentes sur le plan de l'organisation de cette journée en débutant par la randonnée, suivie d'un pique-nique partagé par les randonneurs et autres adhérents de l'association, présentation en extérieur des petits gymnastes et en bouquet final présentation de toutes sortes de danses dispensées pour l'association à la maison du village. Alors, encore une fois BRAVO à tous les participants (parents, adhérents et membres du bureau toujours aussi fidèles et disponibles) qui ont permis que ce spectacle ait lieu, récompensant les efforts de tous nos jeunes adhérents ainsi que ceux des professeurs qui les ont fait progresser au cours de cette année. Nos remerciements se tournent aussi vers la Mairie qui a soutenu cet événement.

La rentrée 2011 a confirmé Saint Léger Tonic dans ses activités toniques. La Danse Classique et le Street Jazz sont de grands succès, les activités de Modern Jazz, Gymnastique (tant enfants qu'adultes), la Randonnée, ont toujours leurs fans auxquels se sont ajoutés de nouveaux participants.

Le cours de Hatha Yoga a pu être maintenu malgré la défection du professeur.

Le cours dédié aux enfants de 6 à 11 ans qui auraient envie de pratiquer plusieurs sports différents dans l'année, leur a permis de découvrir et d'appréhender des activités sportives, de connaître leurs contraintes ainsi que les joies qu'elles apportent afin de pouvoir, par la suite, faire un choix en toute connaissance de cause, s'investir dans un apprentissage plus poussé au sein d'un club sportif et accéder à la compétition. Ce cours n'a pu être maintenu durant toute l'année, les enfants qui y avaient participé l'an dernier ayant choisi leur activité, le but de ce cours a donc été atteint. Néanmoins, nous travaillons sur une conception de stages durant les vacances scolaires qui reprendront cette idée.

Nous proposons également régulièrement des stages de Rock'n Roll et de Tango pendant les vacances scolaires. Ces stages en soirée permettent de découvrir ces danses ou de progresser de façon ludique.

Enfin, Saint Léger Tonic participe avec d'autres associations et la Mairie à un projet de Spectacle Commun qui permettra



à tous les enfants de se réunir et de montrer à leurs parents le résultat du travail de cette année. Ce spectacle s'intégrera à la fête de la Saint Jean, qui est la fête de notre village.

Enfin, quelques changements, Martina Guillard cède la présidence à Marc Mendowski tout en restant présente au sein du bureau. Saint Léger Tonic continue ses activités.

Marc Mendowski

Président | Marc Mendowski 06 80 62 73 02 | marc.mendowski@olaer.com

Trésorière | Marie-Françoise Sella 01 34 86 37 78 | mf.sella@wanadoo.fr

Secrétaire | Patricia Marescot 01 34 86 38 79 | marescot@free.fr



## Sport Santé et Bien-Etre

En salle ou en extérieur, des programmes conçus pour améliorer posture, maintien et souplesse, apprendre à mieux traiter son corps et le raffermir...

Bénéfique pour tous, sportifs avertis ou sédentaires !

Enseignement assuré par Pascale Bayssat, professeure spécialisée dans les techniques forme et fitness.

### 2 formules :

*Les Cours collectifs* avec chiball

*Le Coaching par petits groupes* (1 à 3 pers.) avec spine corrector, swissball, etc...

### 4 cours collectifs par semaine :

**lundi** 9h15-10h15 **Body Mind** maison du village

**lundi** 19h30-20h30 **PPG** (Préparation Physique Généralisée) salle de motricité école

**jeudi** 9h30-10h30 **Course à pied** aux grands coins pour se préparer à l'édition 2012 de La Forestière le 20 mai prochain ! - RVS 51 route des grands coins

**samedi** 10h45-11h45 **Core Training** salle de motricité école

Pour en savoir plus, Pascale Bayssat  
06 14 46 48 23

**Echauffement la Forestière 2011** : Pascale dirige avec brio la mise en condition puis la remise en forme des participants de la Forestière 2011.

## ...suite | Du côté des associations

### 2 - « Raquettes FFT »

Virginie, Valérie, Véronique et Françoise, coachées par Evelyne, ont brillamment passé le premier tour du tournoi « les raquettes FFT » : rendez-vous pour l'édition 2012 et aller plus loin dans cette épreuve réservée aux dames, débutantes, mais désireuses de s'essayer à la compétition.



2

### 3 - Ecole de tennis

#### 4 - Equipe 1 hommes

David, Horacio, Damien, Maxime et Guillaume : ça y est ils ont accédé à la 4e division ! Bravo à toute l'équipe. Ils se sont entraînés très dur cet hiver pour préparer la saison 2012 et rester en 4e, voire monter en 3e, qui sait ???

#### 5 - Tournoi homologué

Xavier, vainqueur de la deuxième édition du tournoi homologué de Saint-Léger-en-Yvelines entouré du staff de l'Usy !

#### 6 et 7 - Départ de Xavier

Samedi 3 septembre 2005, dans la cour de l'école de Saint Léger en Yvelines, forum des associations : première prise de contact avec Xavier, initiateur au club des Essarts de Roi, employé par le Groupement d'Employeur de Tennis des Yvelines (GETY) pour enseigner le tennis aux Lédégariens.

Je me souviens de ce moment : Xavier et Séverin Maréchal, Directeur sportif du GETY, se tenant debout, côte à côte, et observant, dubitatifs, une scène incongrue : Cathy Martinache, alors trésorière de l'USY, installant le parc bébé de sa fille devant le stand de l'USY pour la durée du forum, afin de pouvoir la surveiller tout en procédant aux inscriptions.

Que de souvenirs depuis ce premier forum !

Six années de conseils, de petits mots gravés dans la mémoire de tous ceux qui ont fréquenté l'école de tennis : « La maison », « intention de jeu », « fixer l'adversaire », « traverser la balle » etc... etc...

Merci Xavier, au nom du club, pour tout ce que tu nous as apporté, pour la qualité de ton enseignement et surtout, surtout pour l'attention dont tu as fait preuve auprès de chacun d'entre nous.

Evelyne

#### 8 - Arrivée de Rémy - Bienvenue à Rémy Jouve



4



5



6



7



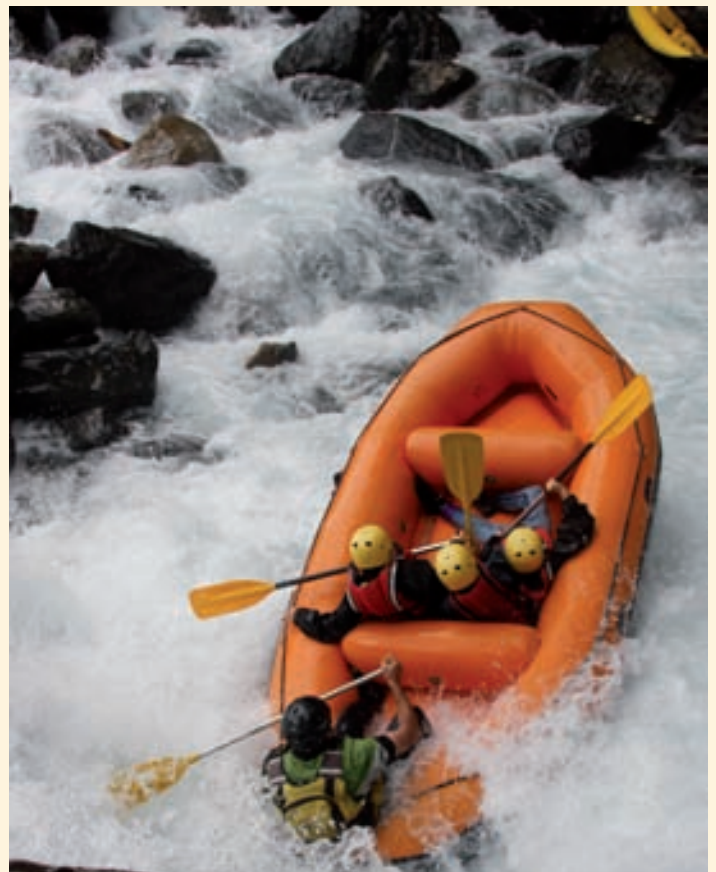
## Judo Club

De très bons résultats, cette saison encore, pour nos compétiteurs, dans les compétitions fédérales, départementales, régionales et nationales.

Plus précisément 10 médailles d'or en Championnats des Yvelines (judokas du Perray/Saint Léger confondus), 3 dans la catégorie «benjamins», 1 dans la catégorie «minimes» 2 dans la catégorie «cadets», 3 dans la catégorie «juniors» et 1 dans la catégorie «séniors». 2 médailles d'or en Championnat Régional et un sénior 7<sup>ème</sup> aux Championnats de France. A signaler, 2 cadets dans les 30 meilleurs français ce qui confirme, saison après saison, la qualité de l'entraînement au Perray Saint-Léger JJDA. L'équipe des juniors se classe seconde du département.

La plupart des compétiteurs s'entraînent pendant les congés scolaires avec l'équipe des Yvelines lors de stages fédéraux où les meilleurs sont sélectionnés afin de représenter le département. Beaucoup de médailles aussi pour les plus jeunes lors des rencontres interclubs qui leur permettent de découvrir les combats arbitrés, la compétition et parfois, la satisfaction de la victoire!

Les Judokas de 8 à 14 ans ont eu la possibilité de partir une semaine en stage judo à Samoens en juillet. Au programme, du judo tous les jours, bien sûr, avec des partenaires variés originaires de toute la France et même de Belgique! (80 enfants au total participaient à ce stage dont 19 du club). Mais aussi, du raft, de l'accrobranche, de la randonnée, de la course d'orientation en altitude, le tout dans un site exceptionnel en pleine nature. Le stage de Contrexeville s'est déroulé au mois d'août avec les plus grands, ce qui leur a permis de s'entraîner avec des équipes étrangères qui préparaient les Championnats du Monde (Norvège, Cuba, Vénézuéla et Maroc).



Pour la première fois, un séjour ski a été proposé aux Judokas et leurs familles... 52 personnes, petits et grands ont participé à l'aventure et quelle aventure...En vrac, du ski (malgré le manque de neige...), du surf, de la randonnée et des jeux en tout genre (même du poker pour les plus grands!). De très bons moments partagés et beaucoup de souvenirs pour tous!

Au programme pour la saison en cours, les 2 stages d'été, Samoens et Contrexeville et peut-être un voyage à l'étranger au printemps, la destination reste secrète...pour le moment!



## Vie pratique

### Du nouveau

#### ...pour les services techniques

Ricardo Da Silva Rodrigues, *chef d'équipe* - José Carvalho Pinto - David Boulard - Jean-Louis Marie, *responsable du fleurissement*. Bruno Saintier va nous quitter bientôt pour une retraite bien méritée.



#### ...pour les services administratifs

Virginie Madelaine, *secrétaire générale* entourée de Claudine Madelaine, *secrétaire administrative* (à droite) et Isabelle Micieli, *secrétaire administrative* (à gauche).



## Bonjour, Infos

Depuis plusieurs années, nous vous informons par mail des petits quotidiens de notre commune. En passant par Internet, c'est une foule d'informations qui peuvent être diffusées facilement, sans qu'il faille utiliser des tonnes de papier et mobiliser trop souvent de nombreux bénévoles pour les distribuer.

Ainsi il y a deux types d'informations sur la commune :

- 1/ **Les mails et le site Internet** qui permettent de vous informer très vite sur un peu tout, un avis de tempête, un risque de verglas ou un événement inattendu. Ceux qui reçoivent ces messages savent leur variété.
- 2/ **La distribution papier** pour tous ceux qui n'ont pas Internet, n'ont pas encore donné leur adresse email à la Mairie ou ne souhaitent pas la donner. Cette distribution papier concerne aussi les agendas, les bulletins municipaux... que vous retrouvez cette fois-ci dans les boîtes aux lettres, apportés à domicile par l'équipe des bénévoles de la Commission des Fêtes.

A l'heure actuelle, vous êtes plus de 500 à avoir donné votre adresse email et à recevoir des messages qui sont aussi souvent l'occasion d'échanges en retour, rapides et sympathiques. Si vous n'êtes pas encore destinataire, n'hésitez pas à indiquer votre adresse à Isabelle Micieli en Mairie, en sachant que vous serez retiré de la liste sur simple demande mais cela n'est arrivé qu'une seule fois...

**ODP**  
Ouvrage des Pupilles Orphelines  
Le Service Municipal des Éclairages de France

### Accidents de la vie courante

1 personne sur 10 est concernée chaque année

#### Comment se relever d'une chute

- 1 Ploiez une jambe pour rouler sur le côté.
- 2 Retournez-vous sur le ventre.
- 3 Relevez-vous en prenant appui sur vos 2 coudes et sur votre genou.
- 4 Mettez-vous à quatre pattes.
- 5 Prenez appui sur une chaise par exemple.

#### Que faire en cas d'accident ?

Ne perdez pas de temps, appelez le :

**18** POMPIERS **15** SAMU

ou encore le **112**, le numéro d'urgence européen.

**Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Âgées**



**Un relais pour**

**Écouter  
Représenter  
Informer**

**Les retraités et les personnes âgées**

**Vous voulez rejoindre le CODERPA 78 ?**

☎ 01 39 07 81 75

☎ 01 39 07 74 99

@ : [coderpa78@yvelines.fr](mailto:coderpa78@yvelines.fr)

[www.yvelines.fr/action-sociale/coderpa](http://www.yvelines.fr/action-sociale/coderpa)

**Pour vous y rendre ①**

**3 rue Saint Charles - 78000 Versailles**

**Pour adresser un courrier ✉**

**Hôtel du Département - 2 place André Mignot**

**78012 Versailles Cedex**



**Vous êtes âgé(e)  
de 18 à 30 ans,  
vous souhaitez partir à l'étranger.**

**SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN**

La MJC de Rambouillet devient une structure d'envoi pour le Service Volontaire Européen (SVE). Vous y rencontrerez un interlocuteur disponible pour vous informer, vous orienter et vous accompagner: trouver un projet et une structure d'accueil adaptés à vos attentes, monter votre dossier, préparer votre départ, vous suivre lors de votre mission et valoriser les compétences que vous avez acquises.

**Qu'est-ce que le SVE?**

Le Service Volontaire Européen est un programme visant à favoriser la participation des jeunes à diverses activités de volontariat à l'échelle de l'Union Européenne mais aussi dans tous les pays partenaires du programme. Les participants peuvent ainsi s'impliquer individuellement ou collectivement dans différents domaines : *l'art, la culture, le social, l'environnement, la protection du patrimoine, l'information, la santé, l'économie solidaire, le sport, la diversité culturelle, l'avenir de l'Europe.* Le Service Volontaire Européen n'est pas considéré comme un stage, une formation, un emploi jeune ou un séjour linguistique mais comme une expérience unique qui permet de découvrir d'autres cultures et d'acquérir des compétences utiles au développement personnel, professionnel et social de chacun. La participation au SVE est gratuite. Les activités effectuées au sein du SVE ne sont pas rémunérées mais le volontaire perçoit une indemnité mensuelle dont le montant varie suivant le pays d'accueil. Il s'agit d'une activité à plein-temps d'une durée de 2 à 12 mois. Durant tout le séjour, le volontaire bénéficie pour sa protection sociale d'une assurance de groupe contractée par la Commission européenne.

**Conditions pour participer au SVE :**

- Être âgé de 18 à 30 ans (*avec moins d'opportunités, ouverture possible aux 16-17 ans*).
- Être résidant de l'un des pays participant au programme.
- Effectuer le SVE en dehors du pays de résidence.

Aucune formation, expérience, diplôme ou connaissance linguistique ne sont requis. Le volontaire est tenu de participer à un cycle de formation SVE. Il comprend : une formation préalable au départ (linguistique, interculturelle...) et à l'arrivée dans le pays d'accueil, une réunion à mi-parcours et une évaluation finale.

**Renseignements : 01 30 88 89 01  
[bij@mjc-rambouillet.asso.fr](mailto:bij@mjc-rambouillet.asso.fr)**

## Naissances

- | Clément Maillard, né le 09 janvier 2011
- | Juliette Diot-Spitz, née le 11 janvier 2011
- | Jade Raquimat, née le 09 février 2011
- | Tom Jannot-Valarcher, né le 04 mars 2011
- | Samuel Gagnon-Franqueza, né le 05 mars 2011
- | Léa Baudot Tessier, née le 07 Juin 2011
- | Olivier Madelaine-Picart, né le 10 juin 2011
- | Loukian Deruelle, né le 24 juin 2011
- | Tho Cléo, née le 04 juillet 2011
- | Shaïn Hamani, né le 10 juillet 2011
- | Eléonore Sordet, née le 29 juillet 2011
- | Romane Geraud, née le 13 septembre 2011
- | Daniel Gonçalves, né le 11 octobre 2011
- | Léo Hennion, né le 28 novembre 2011

## Mariages

- | Michael Crowley et Virginie Guibert, le 05 mars 2011
- | Julien Giorgetti-Bidault et Ashling-Anne Fauris, le 15 avril 2011
- | Stéphane Delpierre et Christelle Bourgeois, le 21 mai 2011
- | Cyrille Niay et Phakhamon Chaibabut, le 28 mai 2011
- | Xavier Koppe et Dorothée Frontier, le 02 juillet 2011
- | Guillaume Leguay et Clothilde Moreau, le 27 août 2011
- | Gregory Fresnais et Carole Clémensat, le 10 septembre 2011
- | Frank Marie et Anaïs Danion, le 24 septembre 2011

## Décès

- | Gérard Esquivel, le 03 janvier 2011 (82 ans)
- | Jérôme Perol, le 12 janvier 2011 (56 ans)
- | Michel Robin, le 15 janvier 2011 (72 ans)
- | Claudine Kazmierczak, le 05 février 2011 (79 ans)
- | Lucienne Morin, le 09 février 2011 (87 ans)
- | Daniel Léven, le 12 mars 2011 (48 ans)
- | Yves Grenèche, le 19 mars 2011 (59 ans)
- | Dominique Voillemot, le 09 avril 2011 (72 ans)
- | Emilie Boulvray, le 04 juillet 2011 (91 ans)
- | Michèle Lamson, le 26 juillet 2011 (64 ans)
- | Marthe Morazzani, le 21 août 2011 (97 ans)
- | Nadine Haiçaguer, le 26 septembre 2011 (51 ans)
- | Paulette Boudet, le 08 novembre 2011 (95 ans)
- | Jeanne Gérard, le 22 novembre 2011 (88 ans)
- | Jeanne Masson, le 06 décembre 2011 (92 ans)



Nous adressons toutes nos condoléances aux familles éprouvées.



Il était une fois une bête à bon dieu  
 Qui cherchait un endroit où vivre heureux  
 Passant d'herbe en arbre, de bois en forêt  
 Lui vint la bonne idée de se poser à Saint Léger  
 Ouvrons ici un magasin où l'on pourra tout trouver,  
 Se réjouit-elle, fatiguée mais pleine de volonté  
 Pendant ce temps-là, à quelques mètres de là  
 Dame Lise grattait, clouait, peignait à tour de bras  
 Dès que j'aurai mon comptoir, disait-elle toute fière  
 On pourra ici trinquer et boire vin,  
 limonade et autre bière

Les habitants émerveillés par cette soudaine activité  
 Accoururent de tout le village pour découvrir  
 ces curiosités

D'un côté une coccinelle à la caisse du matin au soir  
 De l'autre une donzelle toute la journée derrière le bar

On allait pouvoir ici commercer chaque jour jusqu'à point d'heure  
 Et boire là jusqu'à plus soif - enfin presque - ... que du bonheur !

La prochaine fois que vous verrez une coccinelle sur un comptoir,  
 Ne la dérangez pas, mais saluez-là gentiment en vous remémorant  
 cette histoire...

Philippe Grand

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

